

Communiqué de presse

Distribution de composteurs gratuits



" Afin de mieux gérer votre production de déchets, la CCPU vous propose un composteur gratuit sous réserve d'une formation obligatoire de 30 minutes.

Un pas en avant important vers une gestion plus écologique et économique des restes alimentaires en permettant aux déchets organiques un retour à la terre. "

Fabrice VERDIER, Président
Gérard DAUTREPPE,
Vice-président délégué à la Gestion des déchets

Agir pour l'environnement, c'est aussi mieux gérer les déchets ménagers.

Afin d'éviter l'enfouissement des déchets alimentaires et pour faire des économies, la CCPU, en partenariat avec le **SICTOMU** et le **SITOM**, propose aux habitants du territoire des composteurs et lombricomposteurs. Une initiative qui s'inscrit **dans le cadre du Plan Climat**, un document rassemblant les orientations et les actions de la CCPU en matière de développement durable.

Les composteurs pour le jardin et les lombricomposteurs adaptés à l'intérieur vont permettre à chacun de composter ses déchets pour en réduire le volume.

Composter c'est :

30%
de réduction
des déchets ménagers

Une tonne de
déchets non enfouie
ce sont **130€**
d'économisés

Utiliser le compost
pour nourrir la terre
et économiser
de l'eau

Les composteurs et lombricomposteurs sont offerts aux habitants par la CCPU.

Contacts:

Nicolas Ferrière - Directeur de cabinet - n.ferriere@ccpaysduzes.fr
Anne-Sophie Schiavoni - référente - a.schiavoni@ccpaysduzes.fr

